

Plan de prévention des risques d'inondation des Pieds de Coteaux



Référence : 91127035 Département : 62 Cours d'eau : Watteringues Ville : Rumingham
Date : 27 / 11 / 2009 Heure : 14 H 55 X : 585956 Y : 2653346 Orientation : 180°

WWW.PHOTOS-AERIENNES.NET
Ecoqust TEL : 06 20 67 67 50

Réunion du 8 juin 2018 à Zutkerque

Communes de Audruicq, Clerques, Éperlecques, Muncq-Nieurlet, Nortkerque, Polincove, Recques-sur-Hem, Rumingham, Tournehem-sur-la-Hem, Zouafques et Zutkerque

Ordre du jour

- Rappel des objectifs du PPRi
- Périmètre de prescription et périmètre d'étude
- Contenu du dossier PPR
- Cartes des aléas
- Détermination des enjeux et cartographie
- Suite de la procédure

Rappel des objectifs du PPR

Diminuer la vulnérabilité d'un territoire en réglementant l'urbanisme qui va de l'interdiction de construire dans les zones les plus dangereuses à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Méthode

- rassembler la connaissance des risques sur un territoire donné
- déterminer les zones exposées aux risques centennaux

Finalité

- interdire ou réglementer les projets de construction ou d'aménagement
- définir des mesures de réduction de la vulnérabilité relatives à l'existant
- orienter le développement vers des zones moins vulnérables

Le P.P.R. approuvé est annexé au PLU et vaut servitude d'utilité publique.

Objectifs du
PPRi

Périmètre
d'étude

Dossier PPR

Cartes des
aléas

Détermination
des enjeux

Cartes des
enjeux

Suite de la
procédure



Historique du PPRI des Pieds de Coteaux

- Prescription du PPR sur 45 communes le 01/09/2014
- Lancement des études en 2015 : phase historique et compréhension du fonctionnement hydraulique de bassin versant
- Détermination de l'aléa de référence 2016 et 2017
- Présentation et concertation sur les aléas : fin 2017 et début 2018
- Réunion sur les enjeux juin 2018
- Approbation du PPR courant 2019

Objectifs du
PPRI

Périmètre
d'étude

Dossier PPR

Cartes des
aléas

Détermination
des enjeux

Cartes des
enjeux

Suite de la
procédure



Les 45 communes du bassin versant des Pieds de Coteaux

Alembon	Coulogne	Nielles-les-Ardres
Andres	Escalles	Nielles-les-Calais
Ardres	Eperlecques	Nortkerque
Les Attaques	Fiennes	Peuplingues
Audruicq	Frethun	Pihen-les-Guînes
Autingues	Guînes	Polincove
Balinghem	Hames-Boucres	Recques-sur-Hem
Bonningues-les-Calais	Hermelinghen	Rodelinghem
Bouquehault	Hervelinghen	Ruminghem
Brêmes	Landrethun-les Ardres	Saint-Inglevert
Caffiers	Landrethun-le-Nord	Sangatte
Calais	Leubringhem	Saint-Tricat
Campagne-les-Guînes	Licques	Tournehem-sur-la-Hem
Clerques	Louches	Zouafques
Coquelles	Muncq-Nieurlet	Zutkerque

Les phénomènes étudiés dans le cadre du PPR :

- Étude du débordement des canaux et des cours d'eau
- Étude des ruissellements pour toutes les communes du bassin versant

Analyse des enjeux dans la zone inondable :

- Les Espaces Urbanisées (EU)
- Les Espaces Non Urbanisées (ENU)

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

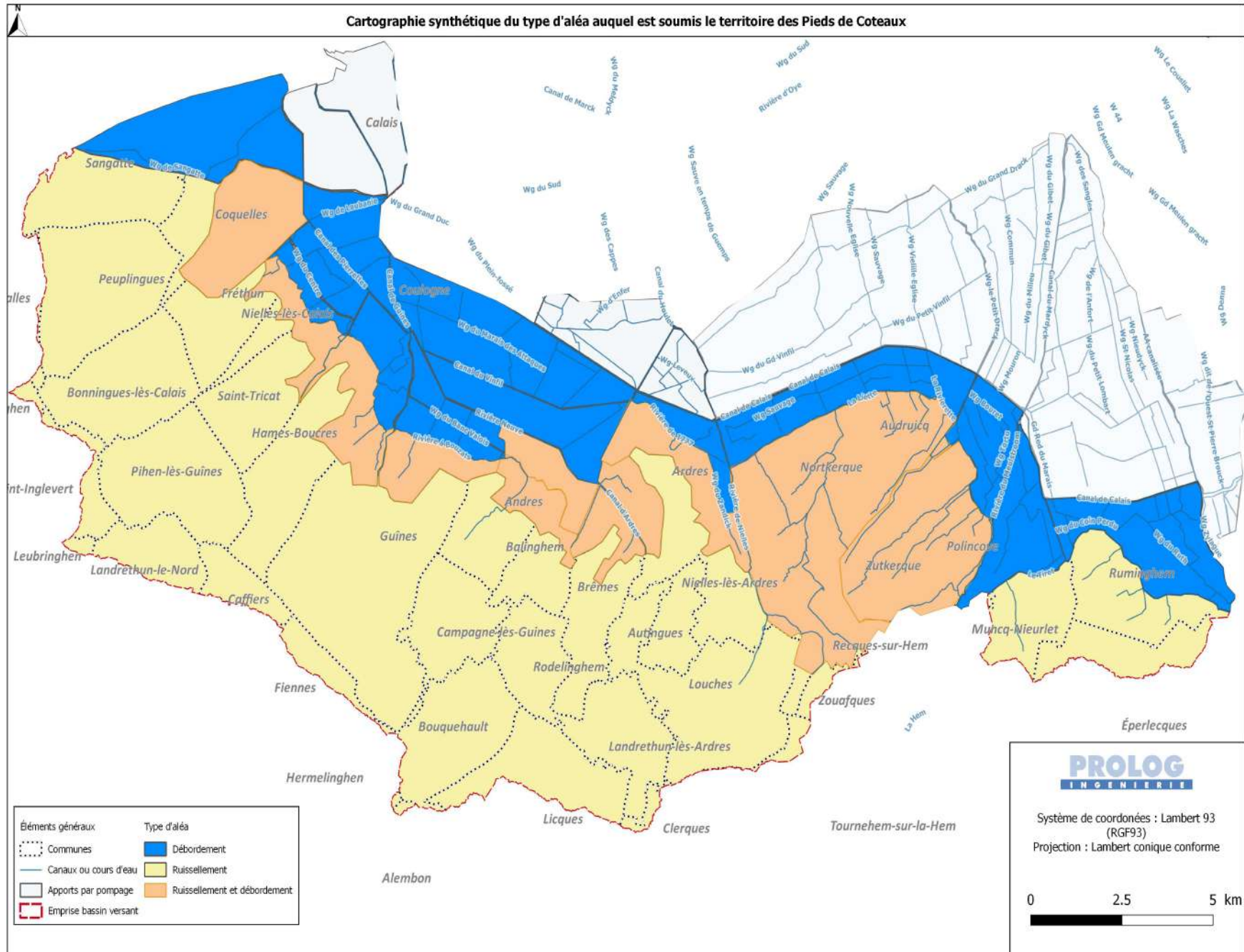
Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Cartographie synthétique du type d'aléa auquel est soumis le territoire des Pieds de Coteaux



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

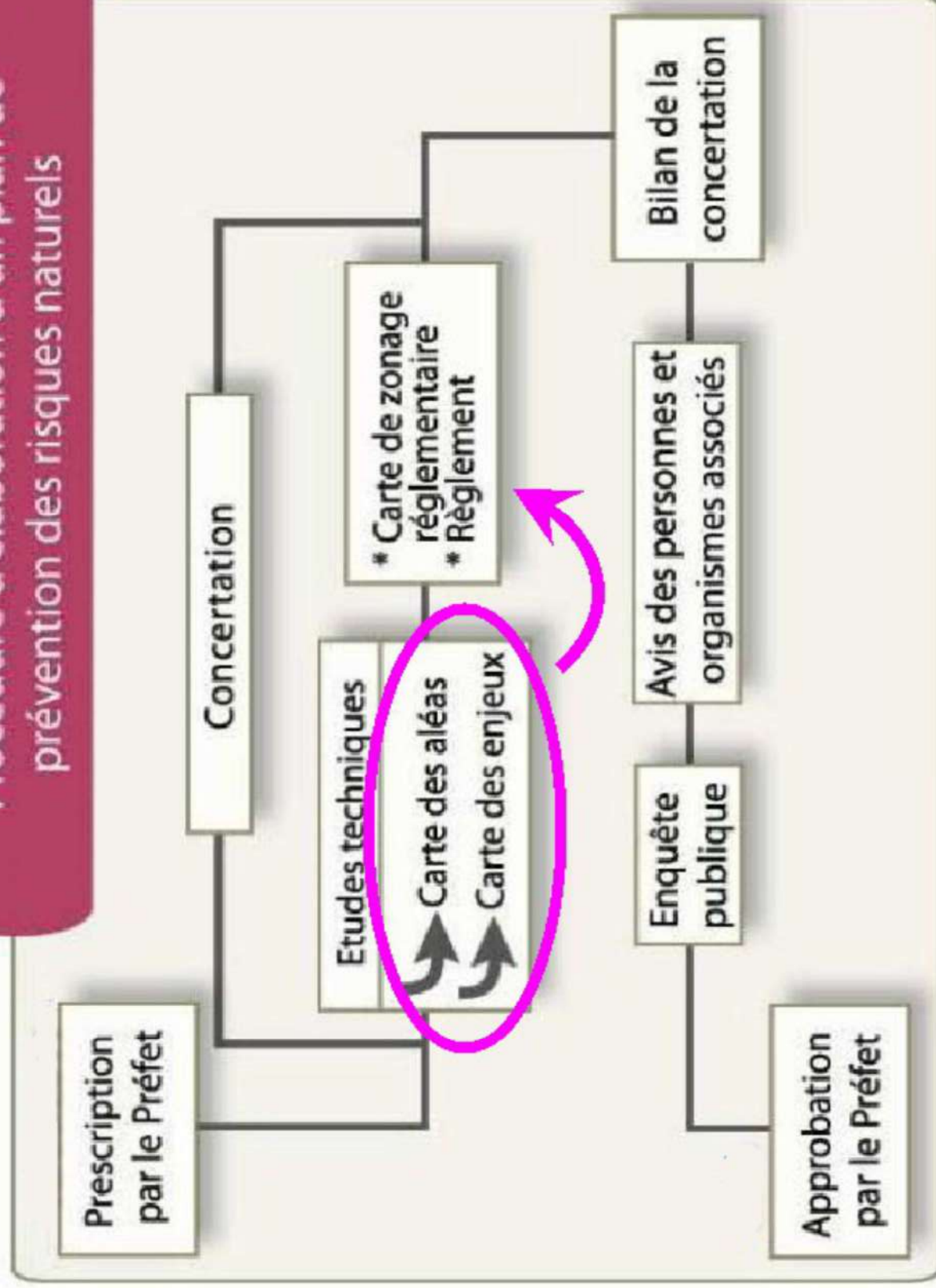
Suite de la procédure



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Procédure d'élaboration d'un plan de prévention des risques naturels



Le contenu du dossier PPR :

Objectifs du PPRi

- une note de présentation,
- un règlement,

Périmètre d'étude

- des cartographies (aléa, enjeux, zonage)
- un bilan de concertation

Dossier PPR

Cartes des aléas

Aléa centennal



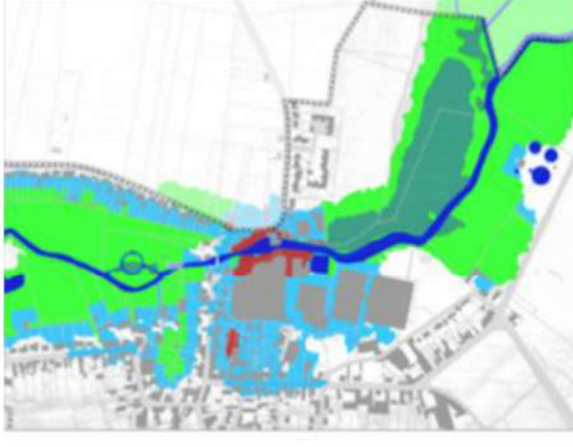
Détermination des enjeux

Enjeux



Cartes des enjeux

Zonage réglementaire



Suite de la procédure

Le croisement de l'aléa et des enjeux PPR donne la cartographie du zonage réglementaire

Rappel sur les aléas

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

- 3 scénarios d'inondation ont été définis : fréquent, moyen et extrême
- Le scénario moyen est celui du PPR
- Plusieurs cartes ont été produites par commune au 1/5000 : hauteur, vitesse et aléa (croisement des hauteurs d'eau et des vitesses). Des cartes d'ensemble au 1/25000 ont été réalisées.

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Rappel sur les aléas

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

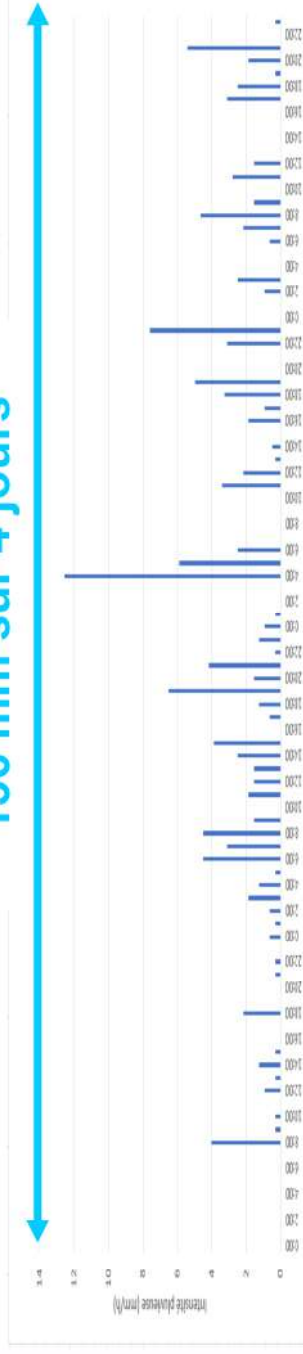
Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Scénario hivernal : inondation de la plaine

136 mm sur 4 jours

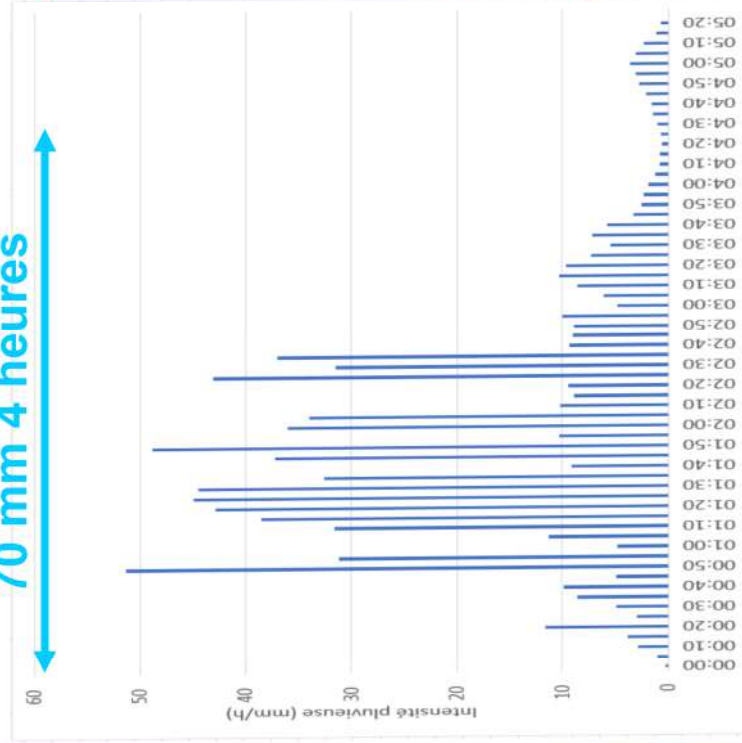


Pluviométrie

Intensité pluvieuse

Orage estival : ruissellement sur les coteaux

70 mm 4 heures



Intensité pluvieuse

Afin de représenter au mieux les phénomènes caractéristiques du territoire d'étude, élaboration de deux scénarios :

- Saturation de la plaine → **longues pluies hivernales (type novembre 2009)**
- Ruissellement sur les coteaux → **orage de type estival (août 2006)**

Les intensités pluvieuses présentées sont celles retenues pour le scénario de référence du PPRi

Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

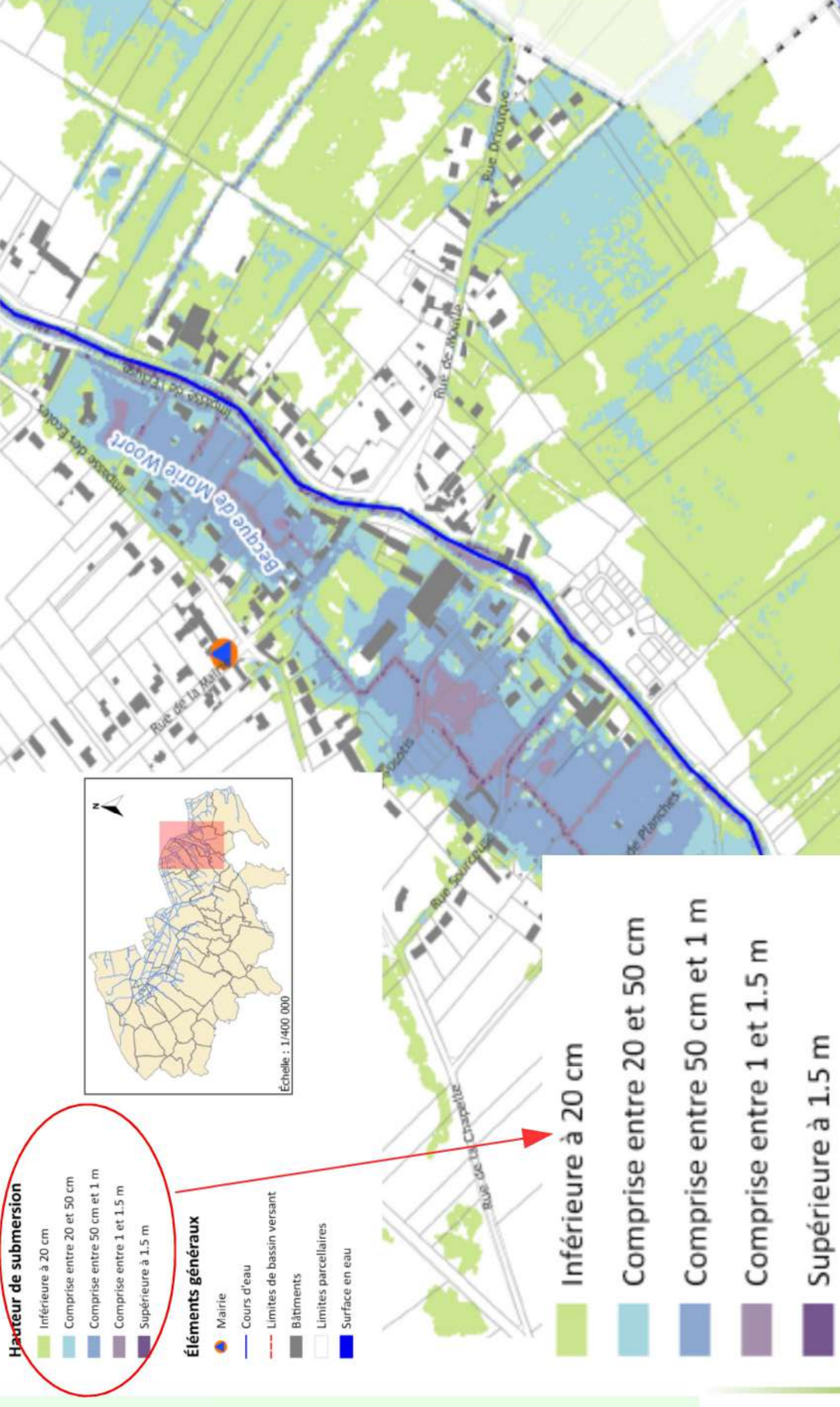
Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Extrait de carte de la commune de Polincove

Cartes des hauteurs



Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

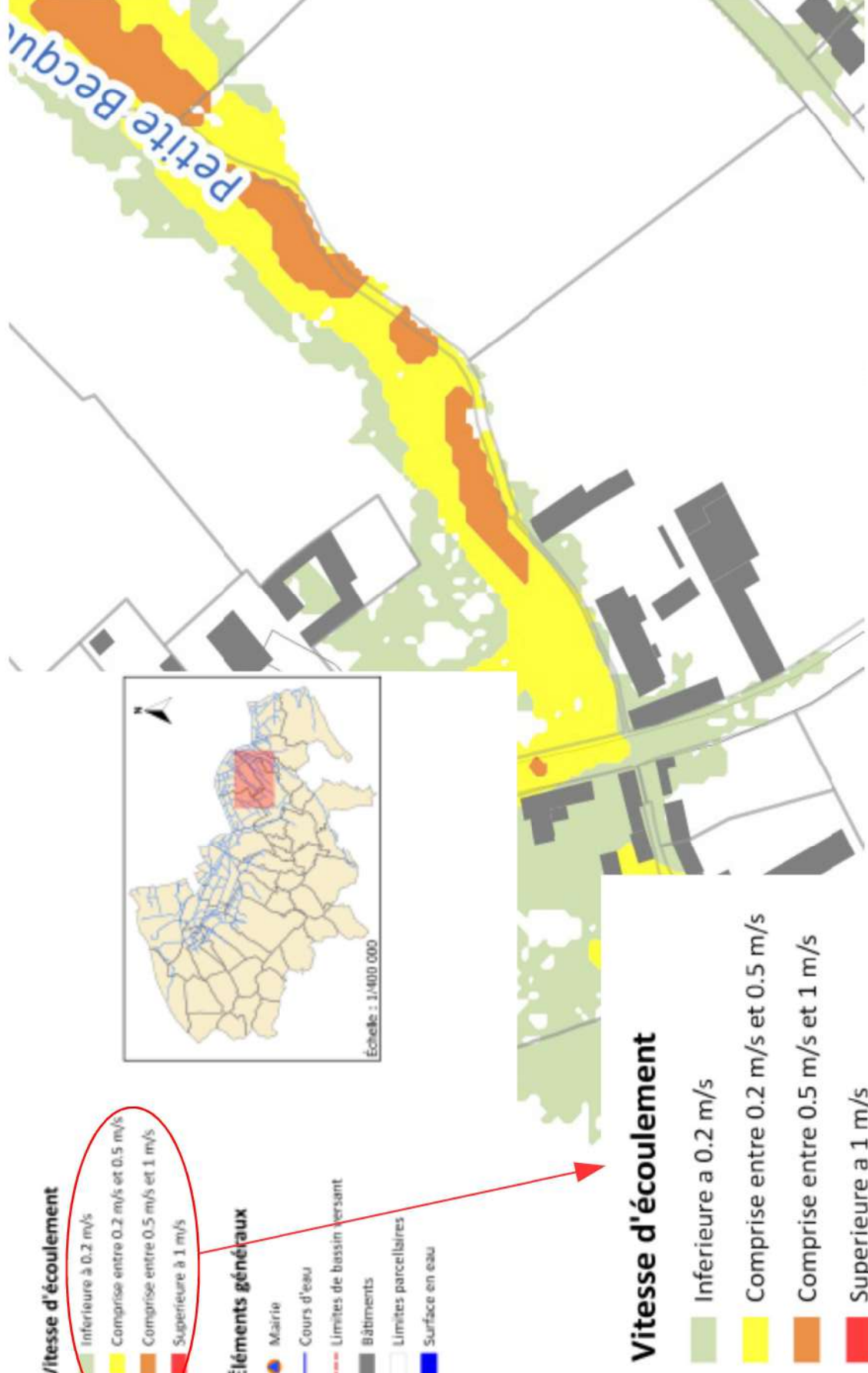
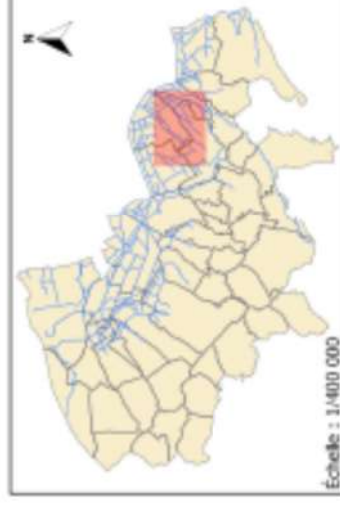
Extrait de carte de la commune de Zutkerque

Cartes des vitesses

- Vitesse d'écoulement**
- Inferieure à 0.2 m/s
 - Comprise entre 0.2 m/s et 0.5 m/s
 - Comprise entre 0.5 m/s et 1 m/s
 - Superieure à 1 m/s

Éléments généraux

- Mairie
- Cours d'eau
- Limites de bassin versant
- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Surface en eau



Vitesse d'écoulement

- Inferieure a 0.2 m/s
- Comprise entre 0.2 m/s et 0.5 m/s
- Comprise entre 0.5 m/s et 1 m/s
- Superieure a 1 m/s

Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

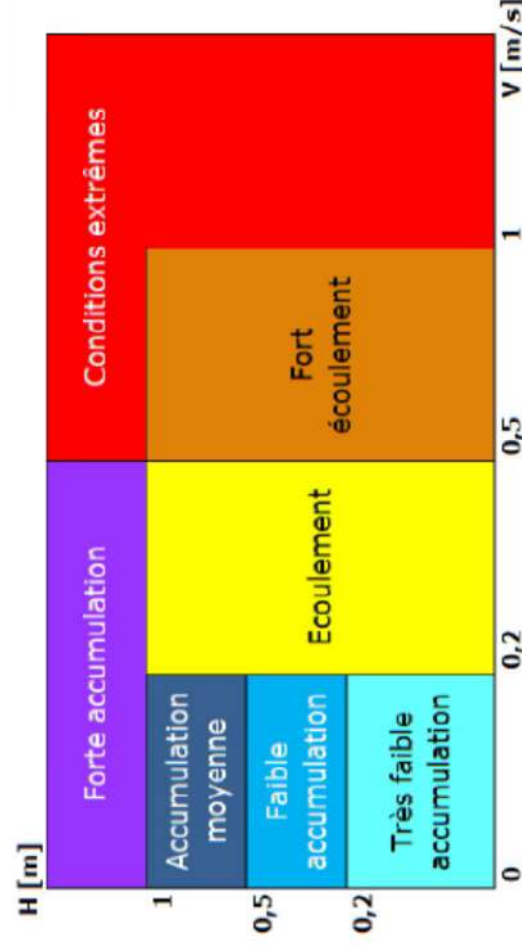
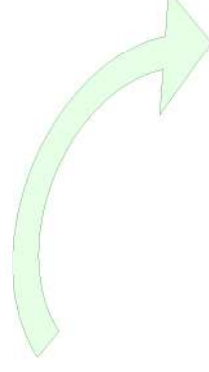
Cartes des enjeux

suite de la procédure

L'aléa est le croisement des hauteurs de submersion et des vitesses d'écoulement

Aléa classique – Aléa fonctionnel

Hauteur de submersion	Vitesse d'écoulement			
	Inférieure à 0,2 m/s	De 0,2 m/s à 0,5 m/s	De 0,5 m/s à 1 m/s	Supérieure à 1 m/s
Supérieure à 1,50 m	Très Fort	Très Fort	Très Fort	Très Fort
de 1 m à 1,50 m	Fort	Fort	Très Fort	Très Fort
de 50 cm à 1 m	Moyen	Moyen	Fort	Très Fort
Inférieure à 50 cm	Faible	Moyen	Fort	Très Fort

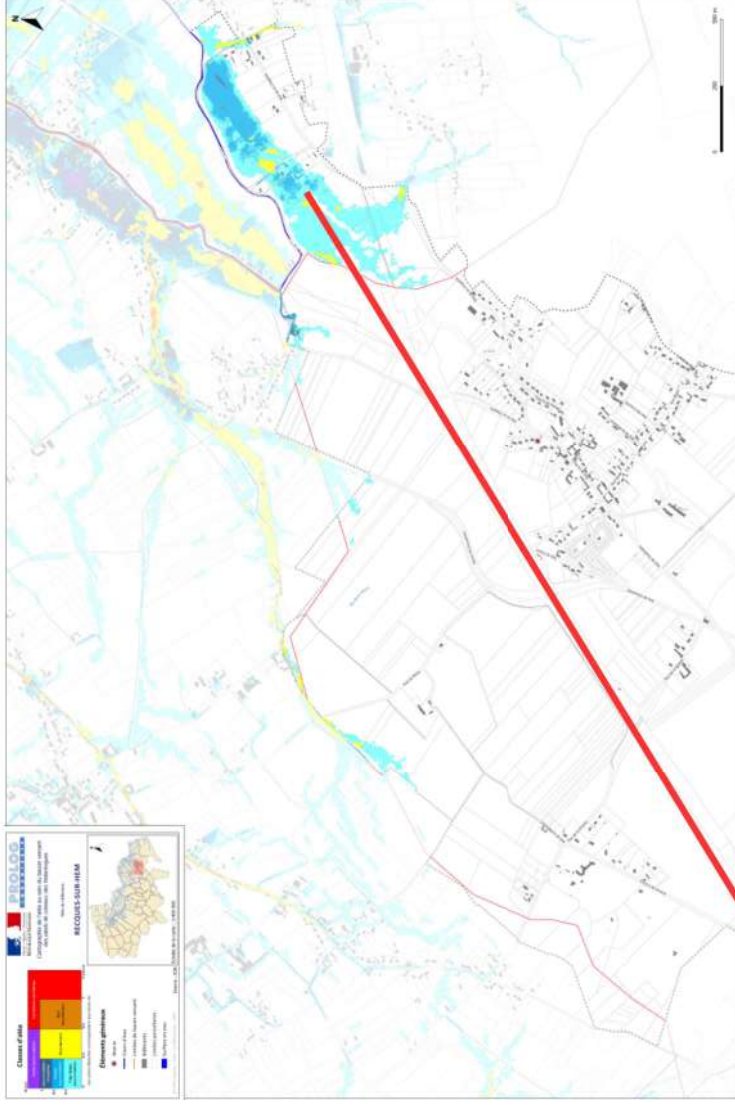


La grille d'aléa fonctionnel permet de connaître le phénomène d'inondation le plus dangereux sur le territoire :

- accumulation
- écoulement

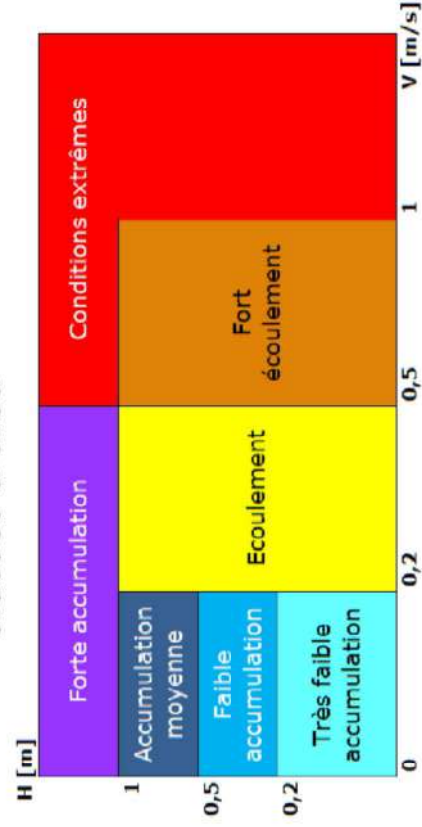
Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Cartes des aléas commune de Recques-sur-Hem



ZOOM

Classes d'aléa



Diapo n° 14

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Prise en compte de l'aléa de référence

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

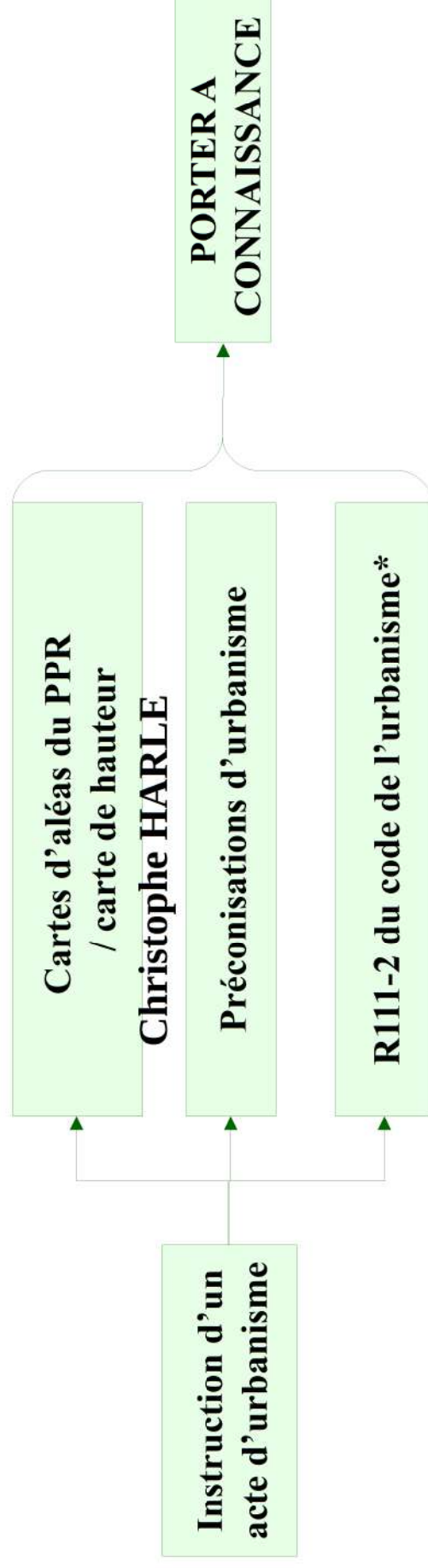
Suite de la procédure

Prise en compte dans l'urbanisme

L'étude des aléas identifie les secteurs exposés au risque d'inondation.

→ Prendre en compte ce risque dans l'instruction des actes d'urbanisme

Pendant la phase transitoire et avant approbation du PPRi



* Cet article permet de refuser ou d'accepter un projet que sous réserve de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la sécurité publique du fait de sa situation en zone d'aléa inondation.

Prise en compte de l'aléa de référence

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Objectifs :

- Donner un cadre d'instruction pour les demandes d'autorisation d'urbanisme
- Prendre en compte les risques avec des mesures adaptées
- Écrire le règlement en parallèle, en concertation avec les communes
- Intégrer les cas rencontrés et les spécificités du territoire

Détermination des enjeux PPR

Les cartes d'enjeux « PPR » :

- **EU** : Espace Urbanisé
=> soumises à des prescriptions sur les constructions nouvelles en dehors de l'aléa fort
- **ENU** : Espace Non Urbanisé
=> extension de l'urbanisation interdite

Les enjeux PPR sont à la base du zonage réglementaire.



Vue partielle de la commune de Clerques

Problématiques :

- bâtis isolés/hameaux
- limite EU/ENU
- dents creuses /fonds de parcelle
- nouvelles constructions ?
- projets urbains en cours et acceptés ?



Concertation avec les acteurs locaux

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Détermination des enjeux PPR

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Les étapes :

- Vision zonale du territoire en terme de densité et d'usage
- Traitement des dents creuses en fonction de leur superficie
- Découpage de certains fonds de parcelle en fonction de leurs superficies et de l'agencement du bâti sur la parcelle
- Découpage des enjeux sur l'emprise de l'aléa final
- Concertation avec les communes : recensement des nouvelles constructions, des projets....

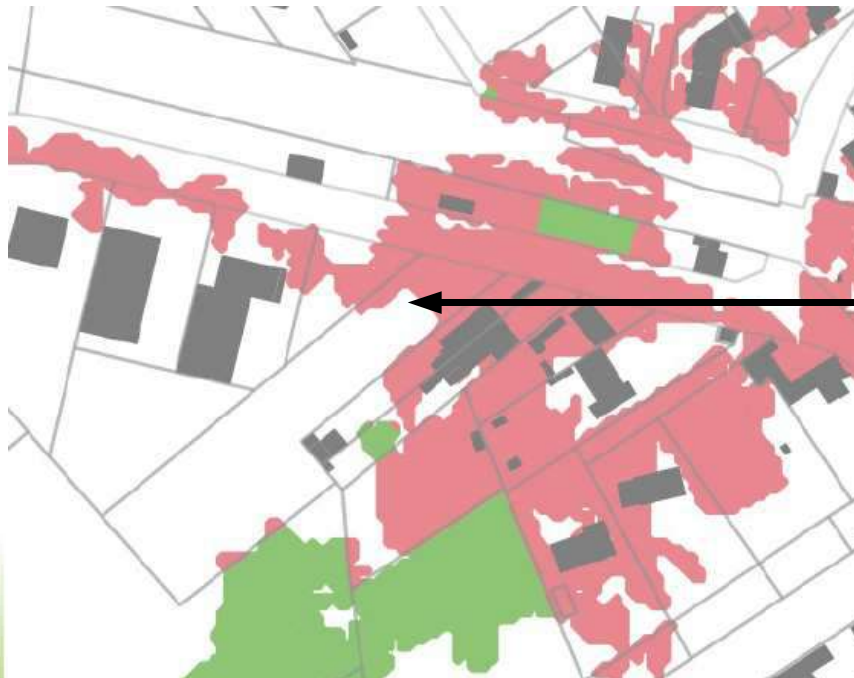
Présentation des cartes d'enjeux pour prise en compte des remarques et validation

Détermination des enjeux Espaces Urbanisés

L'Espace Urbanisé est apprécié au travers de la réalité physique de l'urbanisation :

- Nombre de constructions existantes
- Distance du terrain en cause par rapport au bâti existant
- Contiguïté avec des parcelles bâties (dents creuses)

Extrait carte enjeux d'Audruicq



Détermination des enjeux Urbanisés

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

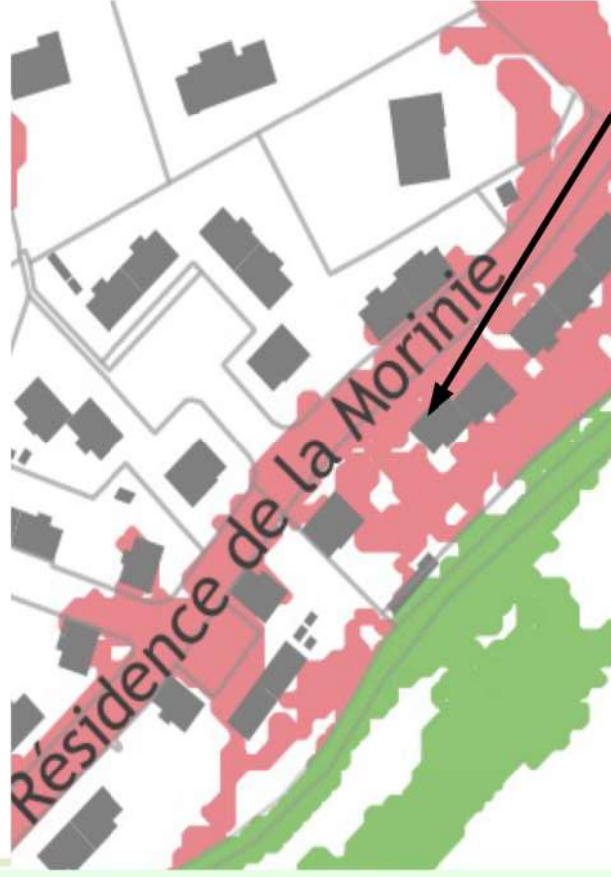
Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Extrait carte enjeux de Nortkerque

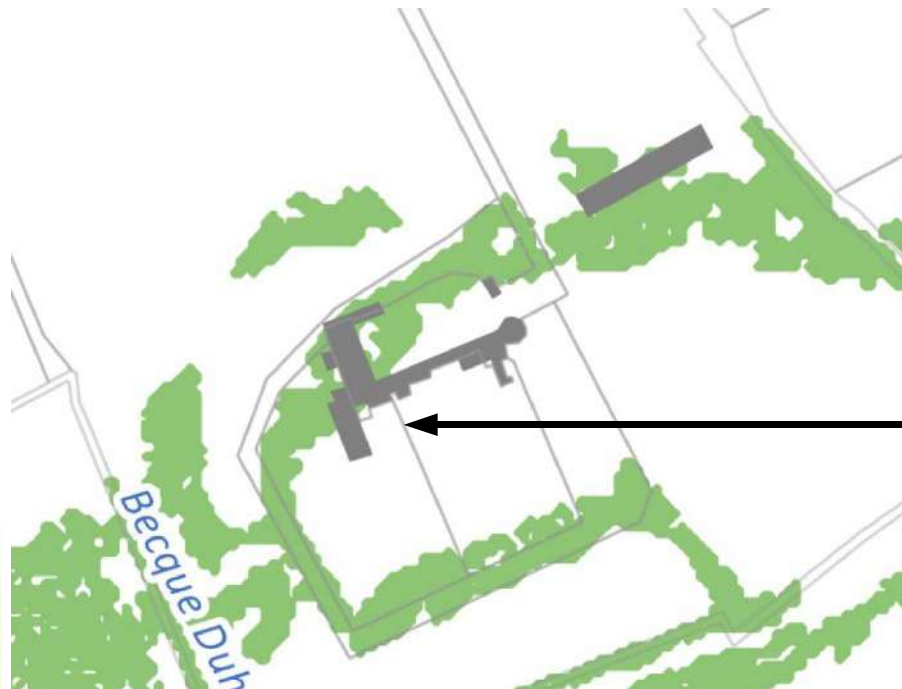


Détermination des enjeux Espace Non Urbanisés

Par définition, sont classées en Espace Non Urbanisé les zones qui ne sont pas définies comme Espace Urbanisé.

Il s'agit des secteurs non ou peu bâtis comme :

- les espace verts
- les terrains agricoles
- les zones boisées
- les terrains de sports
- les hameaux ou habitations isolées



Extrait carte enjeux Rumingham



Nos attentes suite à la réunion sur les enjeux

Objectifs du
PPRi

Périmètre
d'étude

Dossier PPR

Cartes des
aléas

Détermination
des enjeux

Cartes des
enjeux

Suite de la
procédure

- Vérification des parcelles classées en ENU alors qu'elles sont construites
- Vérification de la cohérence des enjeux PPR avec les **projets urbains** en cours et acceptés qui doivent être classés en EU
- Avis sur le traitement des **dents creuses**
- Informations sur des **enjeux complémentaires** pouvant faire l'objet d'une réglementation particulière, les zones d'activités par exemple.
- Informations sur des **enjeux vulnérables** en cas d'inondation (école, maison de retraite, ERP, réseaux de communication, site industriels, maisons de plain-pied, maison avec premier planche surélevé..)
- Informations sur les **points stratégiques à la gestion de crise** (mairie, salle de sport, centre de secours...)

=> **Correction des cartes enjeux PPR**

=> **Réalisation de cartes de gestion de crise et de vulnérabilité**



Liste des cartes fournies aux communes au 1/5000

Objectifs du PPRi

- cartes des hauteurs d'eau scenario moyen
- cartes des vitesses scenario moyen
- cartes des aléas scénarios fréquent/moyen/extrême
- cartes des enjeux PPR

Périmètre d'étude

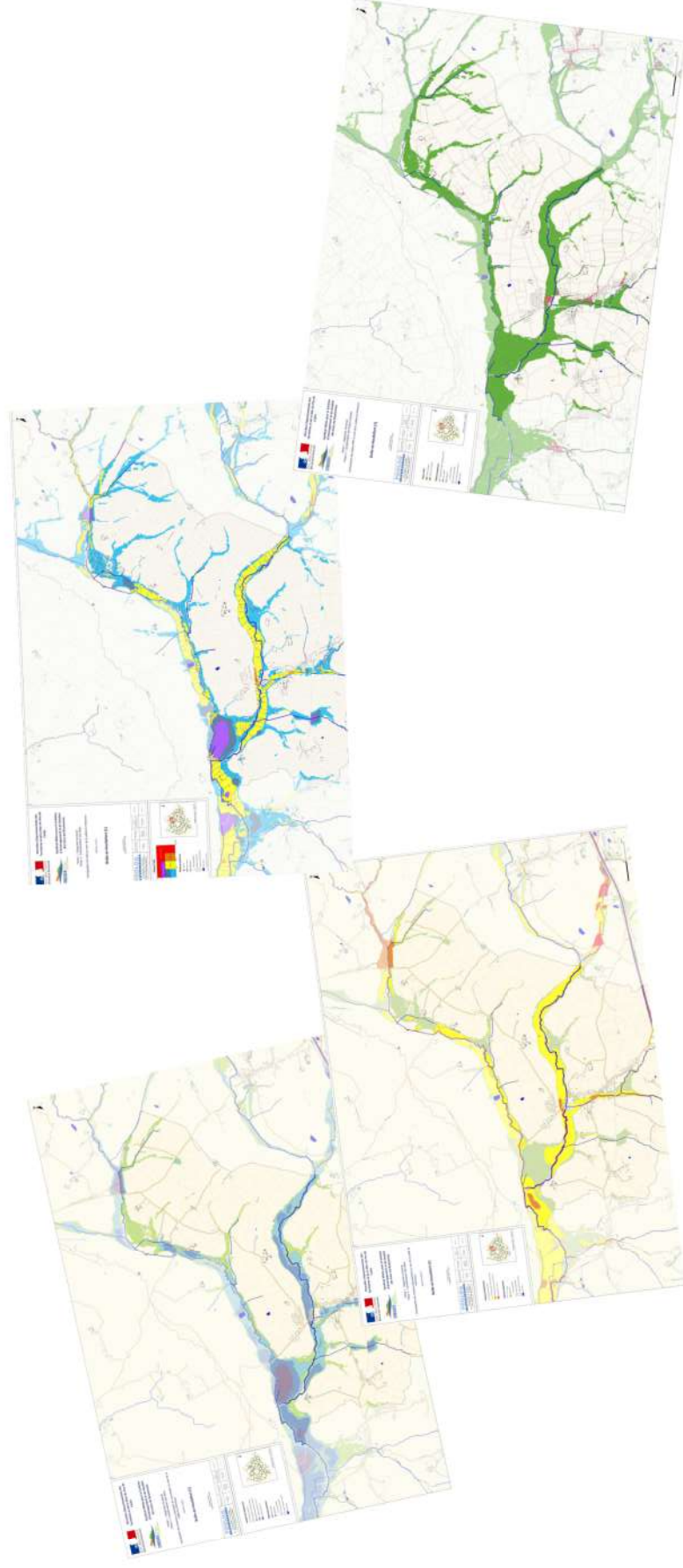
Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Contacts DDTM62 :

DDTM 62

100, Avenue Winston Churchill - SP7 - 62022 ARRAS Cedex

Service de l'Environnement – Unité gestion des risques

ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr

03.21.22.99.29

Contact Prolog Ingénierie :

Fabien Doussière

doussiere@prolog-ingenierie.fr

04.72.44.67.61

Site internet de la préfecture

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>

Onglet « Politiques-publiques » - « Prevention-des-risques-majeurs »

